LYCEE JEAN MONNET   
51 Avenue du Général de Gaulle   
91260 JUVISY SUR ORGE   
[http:// lpjeanmonnet.fr](http://lpjeanmonnet.fr)



**INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE**

Vous devez remettre au service Intendance :

* le coupon d’inscription à la cantine
* un document mentionnant ***votre quotient familial***
* un RIB
* un chèque de 20€ à l’ordre de l’agent comptable du lycée Jean Monnet

**POUR OBTENIR VOTRE QUOTIENT FAMILIAL**

**VOUS ÊTES ALLOCATAIRE CAF**

 Sur le site [www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial](http://www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial) de la région Ile de France

(renseignez votre numéro de dossier, votre code postal et téléchargez votre attestation de QF)

 Sur le site de la CAF [www.caf.fr](http://www.caf.fr) – rubrique mon compte

(rubrique « mon compte », cliquez sur « mes attestations » et téléchargez votre dernière attestation de paiement)

 Sur l’application « Caf mon compte » sur votre Smartphone

(rubrique « mes attestations », téléchargez votre dernière attestation de paiement)

**VOUS N’ÊTES PAS ALLOCATAIRE CAF**

Sur le site de la Région Ile de France [www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial](http://www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial), une **calculette** vous permet de calculer votre quotient familial et d’éditer votre **attestation de quotient familial qu’il faudra remettre au service Intendance**.

Vous aurez besoin des documents suivants :

* le dernier avis d’imposition (avis d’impôt 2022 sur revenus 2021)
* le livret de famille
* la dernière attestation de paiement de la CAF

Vous transmettrez une photocopie de ces documents au service Intendance comme pièces justificatives.

**Si aucun justificatif n’est fourni, le tarif maximum de 4.40 € sera appliqué.**